



Rapport de présentation sur le budget primitif de la Ville et du Département de Paris 2011.

13/12/2010

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Un budget, c'est une hiérarchie des priorités, c'est-à-dire des choix assumés. En vous présentant ce matin le projet de budget de notre collectivité pour 2011, je renonce donc, d'emblée, à l'exhaustivité. Je tiens en revanche à tracer quelques grandes lignes, qui identifient notre politique, et qui peuvent s'exprimer en quatre mots : solidarité, diversité, dynamique, exigence.

Solidarité, d'abord. L'effort social de notre collectivité a augmenté de près de 75% depuis 2001, pour s'élever aujourd'hui à plus de 2 Mds€. Et cet élan sera accéléré, parce que la crise n'est pas finie, et que les Parisiens en subissent de plein fouet les conséquences. Dans ce contexte, la solidarité passe notamment par des moyens pour aider au retour à l'emploi. Certes, depuis bientôt deux ans, le taux de chômage parisien est passé, pour la première fois depuis vingt ans, en dessous du taux national : 8,7% contre 9,3%. Mais cela reste évidemment trop élevé, et nous devons continuer à mobiliser tous les instruments disponibles. Au-delà même de l'augmentation des crédits attribués aux allocations RSA, qui passent à 310 M€, nous renforcerons les moyens du Plan départemental d'insertion, et nous intensifierons notre action dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Dans la mesure de ses compétences, et parfois même au-delà, la collectivité parisienne- et ce budget l'atteste- veillera donc à être présente auprès de tous ceux qui attendent d'elle protection et soutien.

Mais la solidarité, c'est aussi, plus simplement encore, protéger les plus vulnérables, et je pense en particulier aux enfants en situation de solitude ou de détresse sociale; les crédits de l'Aide sociale à l'enfance, qui soutiennent 26 000 jeunes, seront ainsi sensiblement augmentés, avec notamment une hausse de plus de 8% des sommes destinées aux mineurs étrangers isolés. Ces enfants, de plus en plus nombreux dans notre ville, sont en effet dans une situation souvent dramatique, et l'Etat, sur ce sujet comme sur tant d'autres, n'assume pas ses responsabilités.

Mais au-delà même de la solidarité, Paris doit être une ville diverse. Car la vie d'une métropole, c'est une multiplicité d'origines, de générations, de cultures. Cette diversité doit d'abord être sociale, et la réalisation de cet objectif passe par une politique déterminée en faveur du logement. Je réaffirme ici notre volonté d'atteindre en 2014 les 20% de logements sociaux, avec six ans d'avance sur les échéances fixées par la loi SRU. En 2011, 6000 logements supplémentaires seront ainsi financés. Et nous renforcerons les moyens du dispositif « Louez solidaire », de même que ceux de Paris Logement, qui soutient, sous conditions de ressources, les Parisiens qui consacrent plus de 30% de leurs revenus à leur loyer. Comme je vous l'avais annoncé lors de notre précédente séance, ce dispositif, qui est venu en aide à 35 000 foyers en 2010, sera étendu aux retraités et aux personnes handicapées. Nous en débattons lors de notre prochaine séance, mais pour amorcer dès maintenant cette nouvelle mesure, 2 millions d'euros supplémentaires ont été inscrits à cette fin dès ce budget primitif.

Car le problème du logement dans notre ville, qui compte plus de 60% de locataires, c'est bien sûr avant tout l'envolée des loyers. Aussi je le répète, nous souhaitons expérimenter dans la capitale un dispositif d'encadrement des loyers à la première location, et au changement de locataire. Il faut, pour cela que l'Etat prenne les dispositions législatives et réglementaires nécessaires. De même, nous attendons du gouvernement qu'il débloque les emprises foncières qui permettraient de construire plus de 5 • 000 logements avant 2014. Cette décision que je réclame avec insistance aurait une influence très positive sur l'offre de logements alors que la spéculation immobilière se nourrit de la rareté. Et cela contribuerait à renforcer la diversité sociale de Paris.

La diversité, c'est aussi celle des générations. Nous voulons une ville pour tous les âges de la vie. En 2011, 55 M€ seront ainsi investis dans les crèches. Et en 2014 Paris comptera bien 10 300 berceaux de plus qu'en 2001, ce qui représente une augmentation de plus de 50%. Quant aux écoles, 108 M€ leur seront consacrés l'année prochaine en investissement, notamment pour la restructuration des groupes scolaires Binet dans le 18ème, Keller Bullourde dans le 11ème et Olivier de Serres dans le 15ème. Et à l'autre bout de la vie, pour le soutien à nos aînés, le CASVP ouvrira en 2011 trois nouveaux établissements pour les personnes âgées dépendantes. Car c'est bien notre ambition : faire de Paris une ville accueillante pour tous, sans distinction d'aucune sorte.

Solidaire, diverse, notre capitale doit aussi être dynamique, et le budget 2011 traduit pleinement cette part de notre identité. Dynamique urbaine avant tout. Parmi la quarantaine de projets importants engagés, je citerai les Halles, mais aussi Boucicaut, Saint-Blaise, et les opérations dans les ZAC Batignolles, Paris rive gauche et Paris nord est. Et bien sûr, le réaménagement des voies sur berges, qui restituera à tous les amoureux de Paris ce site unique entre tous. Oui, Paris aura changé en 2014, dans le respect scrupuleux de son patrimoine mais avec le souci de l'avenir, c'est-à-dire notamment la prise en compte du défi climatique. Dans cet esprit, nous continuerons de créer des espaces verts, et 46 M€ sont prévus à cet effet pour 2011. Dans cet esprit toujours, nous intensifierons notre politique de diversification des moyens de transport, qui a déjà produit des effets importants et concrets. Nous voulons que chacun ait le choix de son mode de déplacement. En-dehors du tramway, dont la prolongation se poursuivra évidemment, 2011 sera l'année d'Autolib'. Cette véritable nouveauté dans la façon de concevoir la métropole moderne est menée en partenariat avec 38 collectivités voisines, socialistes, communistes, nouveau centre et UMP. Seuls les élus de la droite parisienne ont choisi et je le regrette de rester en-dehors de cette impulsion. Il est vrai qu'ils étaient aussi contre le tramway, contre Paris Métropole et qu'ils sont aujourd'hui contre le projet des voies sur berges, que nous menons, là encore, avec des élus de l'agglomération venus de toutes les familles politiques... Mais chacun est libre de choisir comme il l'entend, entre l'immobilisme et le mouvement, entre l'anachronisme et l'innovation. Et d'aller chercher son inspiration à l'Elysée plutôt qu'auprès des Parisiens.

Mes chers collègues, puisque je parle d'innovation, l'examen de ce budget est pour moi l'occasion de faire un point sur l'un des engagements importants que nous avons pris devant les citoyens avant les dernières municipales. Entre 2008 et 2014, nous aurons bien consacré 1 milliard d'euros à la recherche, aux universités, et aux entreprises innovantes. La moitié de cette somme est déjà engagée à ce moment de notre mandat. Avec l'impulsion donnée à de grands équipements, comme l'Institut de la Vision, ou l'Institut du cerveau et de la moelle, ou avec le soutien aux PME. Des pépinières et des incubateurs continuent en outre à ouvrir leurs portes, comme en 2011, entre autres, rue des Poissonniers ou rue du Chemin vert. Et nous maintiendrons bien sûr notre contribution au dynamisme universitaire de Paris et à la recherche sous toutes ses formes, en particulier en menant à bien le projet de l'Institut d'études avancées, et en poursuivant le grand chantier de rénovation de la bibliothèque de la Sorbonne.

Bien entendu, l'ensemble de ces projets coûte cher, et rien ne serait possible sans une gestion très sérieuse de nos finances. C'est pourquoi, au service de la solidarité, de la diversité et de la dynamique de Paris, nous mettons une très grande exigence. Celle-ci s'applique d'abord à nos dépenses de fonctionnement. Les charges à caractère général seront ainsi, en 2011, en légère diminution, ce qui représente un effort réel si l'on considère l'ensemble des équipements et services qui seront ouverts. Quant aux emplois, ils seront stabilisés, les besoins nouveaux étant pourvus par redéploiements. Et à l'heure où le gouvernement gèle la valeur du point Fonction publique, nous voulons préparer, au terme d'une négociation avec les syndicats, un train de mesures destinées avant tout à renforcer le pouvoir d'achat de nos agents dont les revenus sont les plus bas et à améliorer les conditions de travail de tous.

De même, nous poursuivrons, sous l'autorité de la secrétaire générale, les réformes structurelles de notre administration. A cet égard, je rappelle que la mise en place de la direction des achats a permis des économies de quelque 15 M€ sur les marchés passés entre octobre 2009 et octobre 2010. Cette impulsion se poursuivra.

Mes chers collègues, ce budget a été établi dans un contexte de grande incertitude, liée notamment au comportement de l'Etat. D'abord celui-ci s'obstine à refuser aux Parisiens un droit constitutionnel : la compensation intégrale de toutes les dépenses correspondant aux compétences transférées aux collectivités locales. La dette de l'Etat envers Paris s'élève aujourd'hui à 470 M€. Et il a fallu que nous allions devant la justice pour que l'Etat consente enfin à prendre sa part du financement de la Maison départementale des personnes handicapées. Mais il faut ajouter à cela la suppression de la taxe professionnelle, qui est conduite de façon très confuse. Les entreprises parisiennes devront, au titre du nouveau dispositif envisagé, verser une contribution deux fois supérieure – je dis bien deux fois supérieure - à ce qu'elles acquittaient jusqu'à présent. Et ce matraquage ne profitera évidemment pas aux finances de la Ville. Je ne suis pas sûr que les acteurs économiques parisiens aient clairement pris conscience de ce danger et je souhaiterais que les parlementaires qui ont voté cette réforme ne fuient pas leurs responsabilités. Non seulement, donc, l'Etat affaiblit les collectivités locales, mais il bride la compétitivité des entreprises de notre ville.

En dépit de ces réalités, notre budget se veut volontariste et sérieux. Il est édifié sur trois principes.

Premièrement, nous ne toucherons plus aux taux des impôts locaux. Les hausses de 2009 et de 2010 auront donc été les seules en 13 ans, et les Parisiens demeurent les moins imposés parmi tous les habitants des grandes villes françaises. Deuxièmement, nous maintiendrons un endettement modéré. Le plafond d'emprunts prévu au budget 2011 s'élèvera à 770 M€, et même s'il était intégralement utilisé, cela laisserait notre ville à un niveau d'endettement très raisonnable- 45% de nos recettes de fonctionnement contre 80% en moyenne dans les grandes villes. Troisièmement, nous investirons, encore, de façon résolue. L'investissement avait doublé entre 2001 et 2008. Il a augmenté, depuis, de 18% en moyenne annuelle. Et il s'élèvera en 2011 à près d'1,7 Md€. Nous ne relâcherons pas cet effort, parce que c'est pour Paris un gage de progrès.

Mes chers collègues, le budget qui vous est présenté ce matin exprime, dans sa diversité, le dynamisme de notre ville. Je remercie toutes celles et tous ceux qui y ont contribué, au premier rang desquels tous les agents de notre collectivité, et notamment, bien sûr, la direction des finances. J'exprime, une nouvelle fois, toute ma gratitude à l'ensemble de l'exécutif et à Bernard Gaudillère, qui, comme toujours, a conduit la préparation de ce budget avec beaucoup d'intelligence, de discernement et de sens des priorités. Et à vous tous, mes chers collègues, je dis ma confiance dans le mouvement de Paris.